



COMPTE - RENDU

REUNION DU GROUPE CITOYEN 21 DU 20 NOVEMBRE 2013

Présents :

- Madame BESSIERES Ange-Marie, groupe citoyen 21
- Monsieur BESSIERES Christian, groupe citoyen 21
- Madame DROUARD Hélène, groupe citoyen 21
- Madame GUY Elisabeth, groupe citoyen 21
- Monsieur MÉLOT Georges, groupe citoyen 21
- Madame ORTET Josette, groupe citoyen 21
- Madame TARTAS Andrée, groupe citoyen 21
- Madame BOUTOULLE, association Ombres et lumières
- Monsieur Eric LACONDEMINE, association ABPEPP
- Monsieur Bernard VALLIER, association Histoire et Patrimoine
- Madame BOIS Monique, adjointe Politiques Contractuelles
- Madame BOUDÉ Elodie, chargée de mission Agenda 21

Excusés :

- Monsieur CHAIGNE Guy-Noël
- Monsieur FORSANS Michel
- Monsieur LABRUNETTE Jean-Pierre
- Monsieur PERRÉ Nicolas

Rédacteur :

Elodie BOUDÉ – secteur Agenda 21

Contact : Pôle des Politiques Contractuelles : 05.57.80.81.39

elodie.boude@ville-bassens.fr

Ordre du jour :

1. Présentation du diagnostic des arbres remarquables par l'ABPEPP et Histoire et patrimoine
2. Proposition d'accompagnement du projet par Ombres et Lumières
3. Avancement de la rédaction du projet du groupe citoyen 21 (à partir du document proposé par Mme GUY)

Destinataires :

- Groupe citoyen 21
- Associations ABPEPP, Histoire et Patrimoine et Ombres et Lumières
- Cabinet du maire
- Membres de la commission Agenda 21
- Chefs de service concernés (DGS, DGA, Politiques Contractuelles, ST et Espaces verts, Communication, Culture-médiathèque).

1. Présentation du diagnostic des arbres remarquables par l'ABPEPP et Histoire et Patrimoine

Messieurs VALLIER et LACONDEMINE présentent le diagnostic des arbres remarquables réalisé.

Cf. annexe 1.

Un premier repérage, donnant lieu à un diagnostic des arbres remarquables présenté sous format papier, a été réalisé par les associations locales ABPEPP et Histoire et Patrimoine, en partenariat étroit avec le service espaces verts de la ville. Ce premier travail a été valorisé lors d'une marche du patrimoine le samedi 14 septembre 2013, de Séguinaud à Beauval, autour du thème des « arbres remarquables ». La marche a été animée par ces mêmes associations.

Suite à cette marche et à la présence d'un spécialiste, des corrections ont été apportées au document.

Les sites concernés sont les suivants :

- Séguinaud
- Bassin de rétention de Fantaisie
- Parcours entre Séguinaud et le bassin de rétention
- Domaine de Beauval
- Propriété de Monsieur DUVAL
- Le rond-point du « Mutant » : l'olivier

Points d'amélioration : poursuivre et terminer le diagnostic des arbres remarquables sur l'espace public et initier la démarche sur l'espace privé (volontariat des particuliers), élaborer une plaquette valorisant le diagnostic réalisé.

Redémarrer le projet en partant du site des Griffons, où l'on note la présence de 5 arbres remarquables uniques en Gironde).

Cohérence : élaboration en cours de la charte de l'arbre communautaire par la Communauté Urbaine de Bordeaux

2. Proposition d'accompagnement du projet par Ombres et Lumières

Madame BOUTOULLE, représentante de l'association de l'Amicale Laïque, section Ombres et Lumières, confirme l'accord et la volonté de la section de suivre ce projet pour la partie photographie des arbres et la réalisation d'une exposition photographique dans le cadre de la valorisation du projet.

Le transport des participants par minibus a été proposé et sera à étudier.

3. Avancement de la rédaction du projet du groupe citoyen 21 (à partir du document proposé par Mme GUY)

Madame GUY s'était portée volontaire afin de commencer à rédiger une ébauche de projet pour la présentation lors du comité de pilotage Agenda 21 du 9 décembre.

Le projet est lu par Madame GUY. Des échanges ont lieu pour l'amélioration du document.

Cf. annexe 2.

Un rendez-vous est proposé à Mmes TARTAS et GUY (représentantes du groupe citoyen 21 au comité de pilotage) qui aura lieu le mercredi 4 décembre en mairie à 11h pour la rédaction du projet qui sera présenté le 9 décembre.

La prochaine rencontre aura lieu aux Terrasses du Bousquet :

**Judi 19 décembre 2013 à 18h30
Lundi 16 décembre 2013 à 18h**